



# École Notre-Dame-de-la-Garde

## PROCÈS-VERBAL 20181024

PROCÈS-VERBAL de **première séance ordinaire** du Conseil d'établissement de l'École Notre-Dame-de-la-Garde 2018-2019, tenue le mercredi 24 octobre 2018 à 19h, à la salle multi.

Étaient présents : 14 membres

### Parents

- Pascale Robert
- Melanie McClure
- Andréanne Dupont
- Catherine Jetté
- Myrielle Robitaille
- Marie-France Pineault
- Antoine Foulon

### Membres du personnel

- Hocine Kartout
- André-Anne Rivard
- Annick de la Sablonnière
- Lyne Sainte-Marie
- Marie-Claude Valcourt
- Élisabeth Oliveri
- Mirabelle Cajolais

### Direction

- Josée Lapierre

Étaient absents : Aucun

Membres du public : 5

Secrétaire : Mme Myrielle Robitaille

### 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum



# École Notre-Dame-de-la-Garde

Les 14 membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Madame Josée Lapierre anime cette première assemblée et Mme Myrielle Robitaille agit à titre de secrétaire d'assemblée.

## 2. Adoption de l'ordre du jour :

Le texte de l'ordre du jour est modifié afin de corriger une coquille dans la numération (16.1 au lieu de 15.1). Mme Jetté demande également à déplacer le point 17. OPP au point 12. Point du public dans le déroulement de la soirée afin de permettre à certains parents de quitter plus tôt.

Sur proposition de Mme Myrielle Robitaille, appuyée par XXXX, l'ordre du jour de la première réunion est adopté tel que modifié.

#CÉ 18-10-24-01

## 3. Nomination d'un(e) président(e) d'élection

Mme Lapierre se propose comme présidente d'élection afin de faciliter le déroulement des procédures.

ÉLU PAR ACCLAMATION #CÉ 18-10-24-02

## 4. Nomination d'un(e) secrétaire d'élection

Mme Robitaille se propose comme secrétaire d'élection et d'assemblée afin de faciliter le déroulement des procédures et la prise d'information.

ÉLU PAR ACCLAMATION #CÉ 18-10-24-03

## 5. Élections

5.1. **Présidence** : M. Foulon décline respectueusement la proposition pour sa mise en candidature. Puisqu'il n'y a qu'une seule candidature et qu'elle est entérinée par l'assemblée, Mme Robert est élue présidente du conseil d'établissement 2018-2019.

ÉLU PAR ACCLAMATION #CÉ 18-10-24-04

5.2. **Vice-Présidence**. Remplace la présidente en cas d'absence. Puisqu'il n'y a qu'une seule candidature et qu'elle est entérinée par l'assemblée, M Foulon est élu vice-président du conseil d'établissement 2018-2019.

ÉLU PAR ACCLAMATION #CÉ 18-10-24-05

5.3. **Secrétaire** : Puisqu'il n'y a qu'une seule candidature et qu'elle est entérinée par l'assemblée, Mme Robitaille est élue secrétaire du conseil d'établissement 2018-2019.

ÉLUS PAR ACCLAMATION #CÉ 18-10-24-06



# École Notre-Dame-de-la-Garde

5.4. **Trésorier** : Puisqu'il n'y a qu'une seule candidature et qu'elle est entérinée par l'assemblée, Mme Lapierre est élue secrétaire du conseil d'établissement 2018-2019.

ÉLUS PAR ACCLAMATION #CÉ 18-10-24-07

## 6. Lettre à compléter – Conflit d'intérêts

Mme Robert demande s'il y aurait des membres en conflit d'intérêts. Mme Dupont mentionne qu'elle offre dans le cadre de ses activités professionnelles des ateliers qui pourraient potentiellement être proposés comme activités auprès de l'école. Mme Lapierre mentionne que si une prise de décision devait être faite sur des activités qui incluraient les services de Mme Dupont, Mme Dupont pourrait être simplement amenée à se retirer du processus décisionnel.

## 7. Représentant : membre de la communauté

Il reste encore deux places pour des membres de la communauté qui pourrait être comblée en cours de mandat. Les membres de la communauté ne doivent pas être des parents actuels de l'école. Les candidatures peuvent être acheminées à Mme Robert.

## 8. Courriel des membres (CONFIDENTIEL)

Mme Robert mentionne que les adresses courriel des membres du CE seront partagées aux autres membres du CE afin de faciliter la communication. Personne ne s'oppose.

## 9. Adoption du procès-verbal du 19 juin

Le texte du procès-verbal est reconstitué à partir des notes de plusieurs personnes. Des corrections sont apportées en cours de lecture (orthographe). Il manque entre autres une petite précision sur le projet Scholastics. Mme Lapierre précise qu'elle complètera le texte avec Mme Lacasse pour combler le manque d'information.

Sur proposition de Mme Andréanne Rivard, appuyé par M. Hocine Kartout, le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'établissement, tenue le 19 juin 2018, est adopté tel que modifié.

#CÉ 18-10-24-08

## 10. Suivi du procès-verbal

**Point 5. Partage de l'information sur les dates et heures de C.É.** Les dates et noms des membres sont maintenant sur le site de l'école. Les procès-verbaux seront partagés une fois adoptés, donc seulement après la rencontre suivante.

**Point 5. Diffusion web des C.É. :** Une demande avait été faite pour une possibilité de diffusion web des conseils d'établissement. Après vérification de Mme Lapierre auprès du secrétariat général, ça ne peut se faire pour différentes raisons, d'abord techniques, et ensuite parce que ce n'est pas souhaitable.



# École Notre-Dame-de-la-Garde

**Point 6.3 (#CÉ 18-06-19-46) : Photos de fournitures scolaires** : Il y avait une proposition pour diffuser une photo des articles scolaires demandés afin d'aider les parents. Mme Lapierre mentionne que cette idée n'a pu se concrétiser par manque de temps cette année, mais elle est retenue pour l'année prochaine.

**Point 6.9 Budget CÉ (2017-18) – 375\$** : Ce point ayant été reporté à la présente séance, une discussion a lieu entre les membres pour la disposition du montant.

*Mme Robert aimerait qu'on donne symboliquement l'argent à des élèves impliqués. Mme Lapierre propose de le remettre à des élèves de la brigade comme forme de rétribution puisque ces élèves sont au service bénévolement des autres élèves. Mme Lapierre mentionne qu'il s'agit d'un montant symbolique (et qu'on va quand même faire un souper de C.É.) puisque d'autres initiatives sont présentement en cours pour la brigade afin de collecter des fonds (t-shirts, bannière, dîner de remerciement, etc.). Mme Pineault mentionne que dans les dernières années, l'argent a toujours été redistribué, mais précise que c'est important de redistribuer sans discrimination. Mme Jetté est d'avis que la brigade étant une nouvelle initiative, il est important de souligner l'engagement de ces élèves (57) afin de donner le goût aux autres élèves de s'impliquer. Mme Valcourt mentionne que les élèves travaillent fort et donne beaucoup de leur temps et qu'ils aimeraient trouver une façon de les remercier et d'inciter les autres à participer. Le côté symbolique de la première année est important à souligner rappelle-t-elle et il y a de toute façon une volonté de souligner les efforts des élèves (diplôme, dîner pizza, etc.). Mme de la Sablonnière mentionne qu'elle croyait que le montant devait servir à démarrer le projet (t-shirt, bandeaux, etc.). Mme McClure demande s'il y a d'autres groupes similaires à l'école. Mme Olivierie répond que la brigade ratisse assez large avec différentes brigades, jeux, rangs, portes, médiateurs (très disponible de la récré), brigade volante pour les objets perdus, boîte à lunch en retard pour libérer les secrétaires en cas d'oublis de matériel, bibliothèque, etc. Mme Rivard mentionne que l'on comprend que la brigade a besoin de fond pour démarrer. Mme Robert résume les discussions en mentionnant qu'on peut soit donner pour récompenser les élèves ou donner pour démarrer le projet.*

Sur proposition de Mme Olivierie, appuyé par Mme Jetté, le conseil remettra l'argent à la brigade scolaire qui l'utilisera pour développer ou promouvoir le projet à leur discrétion.

**Point 8 OPP** : Le bilan de l'argent amassé via les levées de fond est de 7626\$.

Suite à une question de Mme Jetté sur la poursuite de cette activité de collecte de fonds cette année, Mme Turmel de l'OPP (membre du public) qui a chapeauté la dernière collecte de fonds pour la cour d'école nous informe sur ce qui est prévu cette année. C'est possible cette année de réserver pour le 9 décembre avec le même concept de livraison des sapins sur place et achat sur le site web. Avec la vente de sapin, on pourrait aller chercher environ 10K\$.

Par contre, et en suivi à la demande d'information concernant la poursuite du projet de cour d'école afin de maintenir l'intérêt et la motivation des membres de l'OPP (dernier PV), Mme Turmel de l'OPP rappelle l'importance d'avoir des objectifs et des mandats clairs afin de motiver les membres à poursuivre les activités de collecte de fonds. Elle mentionne qu'il y a présentement une démobilisation importante des membres de l'OPP et que plusieurs joueurs importants ont quitté à la suite du redécoupage des bassins. Les membres sont quand même



# École Notre-Dame-de-la-Garde

prêts à mettre de l'énergie en échange d'un projet de cours concret épauler par le C.É. avec un échéancier et des objectifs clairement définis. Sans cet élément, il y a un impact sur la crédibilité des activités organisées en raison du peu d'avancé sur le projet. L'argent amassé doit servir à la cour d'école.

Mme Lapierre mentionne que le point de la collaboration entre l'OPP et le C.É. va être traité dans le point 14.4. Elle ajoute qu'elle a senti une meilleure collaboration à la fin de l'année dernière et un renouveau au niveau des communications avec l'arrivée de Mme Collin, mais qu'il est important de rappeler que l'OPP répond à un besoin du C.É. et non l'inverse.

Puisque c'était un point du dernier PV, Mme Jetté questionne le rôle du chargé de projet (CS). Mme Lapierre répond qu'il doit s'agir d'une personne de la CS au département des ressources matérielles. C'est un projet évalué à près de 50K\$ et que ce n'est pas l'école qui peut chapeauter ce genre de projet. Mme Robitaille mentionne que lors de sa participation à d'autres C.É. l'année dernière à l'école Notre-Dame-de-Lourdes, un comité travaillait sur le projet et sur la demande de subvention auprès de la CS sans impliquer nécessairement un chargé de projet. Ce comité travaillait avec des parents de Levis-Sauvé qui avait obtenu l'année d'avant la subvention pour aller de l'avant avec leur projet de cours d'école. Mme Lapierre mentionne que la question des comités plus spécifique de l'OPP sera discutée au point 14.

**Point 12.1 : Soirée des finissants.** Il y a présentement déjà des parents ayant pris en charge la soirée des finissants.

## 11. Ordre d'appel des substituts

Sur proposition de Mme Robert, appuyé par Mme Valcourt, le conseil procédera à l'appel des substituts au membre du C.É. en ordre alphabétique.

## 12. Périodes de questions du public

12.1. **Mme Marie-Claude Aubin. Prévention de la propagation des vers oxyures.** Mme Aubin mentionne sa grande préoccupation sur la propagation des vers oxyures alors qu'elle est prise depuis trois ans avec cette problématique. Ses récentes discussions avec une pharmacienne l'on amener à souhaiter nous informer qu'il s'agit selon la professionnelle d'un problème endémique à Verdun. En raison des pratiques de prévention que Mme Aubin applique chez elle, la recontamination de ses enfants se passe à l'école (impliquant donc d'autres enfants qui ne sont peut-être pas au courant puisque c'est souvent asymptomatique) et elle demande donc de l'aide à la direction afin d'endiguer la propagation. Elle propose trois solutions :

- Augmenter les protocoles de nettoyage des salles de bains et bureaux des élèves.
- Envoyer une communication aux parents pour une détection préventive puisque la présence de vers est souvent asymptomatique. Fesses qui piquent le matin, mal de ventre léger, réveil et cauchemar nocturnes,



# École Notre-Dame-de-la-Garde

mauvaise humeur, etc. Mme Collins mentionne qu'il y a présentement une disparité dans les protocoles parmi les professionnels, mais que si on connaît le protocole et la problématique comme il faut, ça aide à la prévention.

- Obliger le lavage des mains avant les collations et les repas et chaque fois qu'un enfant va à la selle. Donc plusieurs fois par jours. Mme Aubin demande à ce que les rappels auprès du personnel soient faits.

Mme Lapierre mentionne qu'un effort est fait depuis un an pour renforcer la propreté. Les enseignants ont la directive d'accompagner les enfants aux toilettes pour éviter les débordements. Elle va renforcer le message auprès de son personnel.

Présentement, Mme Lapierre mentionne que lorsqu'un cas est décelé dans un groupe, les parents du groupe reçoivent une lettre de prévention. Pour augmenter les protocoles, c'est normalement une directive du CLSC qui est suivie et donc, Mme Lapierre va vérifier avec l'infirmière s'il y a lieu d'envoyer une communication aux parents (lettre de prévention). Elle mentionne que l'infirmière est généralement plus prompte qu'elle a envoyé des communications aux parents et que l'hygiène est un élément très important pour le CLSC.

Mme Oliveri mentionne qu'une attention particulière est portée au lavage des mains avant les diners au service de garde. Par contre, elle va communiquer avec son personnel (réunion du lendemain) pour rappeler l'importance du lavage des mains et des surfaces avant les collations également et/ou autres activités de contact avec de la nourriture. Peut-être avec du savon de type Pural pour la collation et nettoyage au dîner.

## 12.2. **Mme Klm Collin. Communication des activités parascolaires.**

Mme Collins mentionne qu'il y avait eu une proposition l'année dernière pour avoir d'avance une liste des activités avec des plages horaires connue pour le déroulement des activités parascolaires (course, tennis, soccers). Certains enfants ont besoin des encouragements positifs des parents pour se joindre à des activités. Si les enfants n'informent pas les parents, ces derniers ne peuvent aider. De plus, avoir un calendrier à l'avance aide à l'organisation familiale.

Mme Robert mentionne que ce qui avait été proposé était de communiqué aux parents quand une activité parascolaire était proposée aux enfants.

Mme Lapierre mentionne que pour la vue d'ensemble des activités, elle fera un suivi auprès de M. Hocine Kartout, Mme Karine Boulé, M. Patrick Perrotte (responsable des sports à l'ÉSMR).

## 12.3. **Mme Anne-Marie Turmel – Tournois RETAC**



# École Notre-Dame-de-la-Garde

Mme Turmel demande s'il va y voir un RETAC cette année. M. Hocine répond que c'est prévu. Mme Turmel demande alors à ce qu'un effort soit mis cette année pour offrir l'activité aux filles. Équipe 100% masculine l'année dernière. M.Hocine assure qu'il s'agit d'une situation sur un seul niveau et que généralement, il y a un bon taux de participation des deux genres. Mme Lapierre mentionne qu'elle ne souhaite pas obliger les filles à participer contre leur gré à des activités physiques ayant constaté dans le passé que cela avait plutôt l'effet inverse et désengageait les jeunes filles des activités physiques. Mme Turmel mentionne que c'est une préoccupation et doute de la difficulté à trouver des jeunes filles motivées dans une aussi grande école.

## 12.4. Points de l'OPP – Par la présidente Mme Collin.

- Vente de Sapin = Pour l'instant, la date retenue est le 9 décembre, mais les membres de l'OPP demandent à ce que la tenue de l'évènement se fasse contre l'assurance que des actions pour la réalisation de la cour d'école sont mises en place cette année. Il y a un découragement et une démobilitation des parents membres et non membres. C'est important afin de maintenir la motivation des bénévoles. Mme Lapierre mentionne que le mandat de l'OPP sera plus détaillé le point 14.4, mais il y aura des points concrets et la communication sera plus efficace avec Mme Dery. L'objectif est de mettre en place quelques comités au sein de l'OPP avec des mandats plus précis. Projet de 50K\$ pour la cour d'école.

Mme Dupont mentionne qu'elle a beaucoup d'admiration pour les membres de l'OPP et que les activités qui rassemblent les parents sont très importantes au-delà des activités de collecte de fonds. Sans plan concret pour la cour d'école, Mme Collin aimerait que l'OPP se dissocie des activités de financement afin de recentrer les activités autour des activités dans l'école. Avec le redécoupage, plusieurs membres sont partis. On veut que ça fonctionne.

- Photos scolaires. Mme Collin demande s'il y a eu des commentaires cette année sur le service de photographe. Mme de la Sablonnière mentionne qu'elle aime bien le déroulement dans la classe. Mme Valcourt n'a pas aimé cette année puisque les photographes n'ont pu terminer avant la fin des cours. Mme Jetté trouve les décors naturels beaucoup plus intéressants que des décors statiques. Un sondage sera bientôt réalisé auprès des parents.
- Traiteur. Un point particulier sur les services de traiteur se fera au point 16.1.

## 13. Mot de la directrice 45 min.

### 13.1. Suivi des travaux

Façade avant : Les entrepreneurs vont réparer les aménagements abimés par les travaux de la façade bientôt. Pour la phase deux = façades arrière et latérales de l'école. Mme Lapierre



# École Notre-Dame-de-la-Garde

mentionne que ça devait être fait l'année dernière. Beaucoup de changement aux ressources matériel ce qui a ralenti les travaux. M. Foulon demande s'il y a un risque pour la sécurité des enfants. Mme Lapierre répond qu'il n'y a rien d'urgent selon les ingénieurs, mais l'école à des inquiétudes au niveau des blocs de verre. Pas de remplacement possible des blocs de verre. Les ingénieurs sont venus et ont assuré que tous étaient sécuritaires. Pas de danger pour les élèves (planches de bois) en attendant la finition de la phase 2.

## 13.2. Retour sur la fête de la rentrée

Mme Lapierre souhaite souligner la réussite de l'évènement et remercier les enseignants impliqués.

## 13.3. Retour sur la rencontre de parents

Mme Lapierre souhaite revenir sur la soirée de rencontre de parents et obtenir l'opinion des parents et enseignants. Il y a eu beaucoup de critiques sur le manque de temps pour s'organiser adéquatement avant la rencontre (délais pour avoir l'information sur le déroulement de la soirée).

Mme Lapierre souhaite que l'année prochaine, la rencontre de parents aient lieu avant l'AGA et que le PV soit envoyé à l'avance plutôt que lu lors de la soirée.

Pour la rencontre de parents, Mme Pineau propose que les rencontres durent 1h et que les enseignants restent ensuite disponibles pendant 1/2h pour rencontrer les parents qui devait se rendre dans d'autre niveau.

La formule des spécialistes a été très appréciée. Le déroulement de la soirée sera discuté avec le personnel, mais les recommandations du C.É seront partagées.

## 13.4. Fête de l'Halloween (I)

Mme Lapierre annonce qu'il y aura bien une fête d'Halloween cette année à partir de 11h le matin. Concours de citrouille. Suite à une question de Mme Jetté, les règles de déguisement seront inscrites sur le courriel d'annonce envoyé aux parents.

## 13.5. Approbation des sorties 2017-2018 (partie 1) (D)

Mme Lapierre mentionne que les règles de financement des activités ont été modifiées. Il ne pouvait pas y avoir d'activités avant que la CS règle. Durant les 180 jours d'écoles, les activités doivent être des activités gratuites. Avant, il y avait en moyenne 30\$/enfants par les passées. Nouvelle règle = 9,76\$/enfants pour des activités mentionnées dans le répertoire de la CS. Si on dépasse 29\$/enfants. Dans le budget, il y a 5K\$ pour compléter le financement des activités (incluant le transport scolaire). Tout ce qui dépasse le cadre des 180 jours peut être chargé aux parents. L'école et la CS sont dans une période de transition. Premières activités suggérées :

- Maison Douglas = visite interactive 12 juin – 301-302 = 29,31/élèves



# École Notre-Dame-de-la-Garde

- Fort Chambly – 4e année = 70 élèves 10\$/élèves
- Théâtre Sylvie Delire = pas dans le répertoire (argent sera pris dans le 5K\$) 116 élèves 3-4e année (2e cycle)
- Bouge de là = gratuit. Marche (maternelle et première année)

Sur proposition de Mme Pineault, appuyée par Mme Valcourt, il est proposé que les activités ci-haut nommées soient acceptées tel que proposé.

**#CÉ 18-10-24-09**

Mme Lapierre présente ensuite la partie B des activités qui n'est pas encore complète puisque des soumissions sont encore en cours. Il s'agit d'un voyage à Québec pour les 5e et 6e années. Une nuitée à Québec pour souligner la fin du primaire pour un prix budgétaire de 220\$. La suite des discussions pour l'approbation de cette activité se fera par courriel.

Sur proposition de Mme Cajolais, appuyée par Mme Valcourt, il est proposé que l'activité de Voyage à Québec soit approuvée par courriel entre les personnes concernées.

**#CÉ 18-10-24-10**

## 13.6. **Éducation à la sexualité**

Mme Lapierre informe qu'il y aura un programme d'éducation à la sexualité à partir de janvier. Les enseignants vont probablement avoir besoin de soutien. Si des parents s'inquiètent, il y a une procédure (similaire à celle des accommodements raisonnables) avec preuve de préjudice. Les cas devront être référés à la direction de l'école.

## 13.7. **PÉVR/projet éducatif**

Mme Lapierre présente une présentation avec la nouvelle demande de la commission scolaire d'amener les écoles à revoir leur projet éducatif. Différentes étapes et démarches seront nécessaires pour élaborer le prochain projet éducatif. Se référer à la présentation de Mme Lapierre pour plus d'information. Plan d'engagement vers la réussite = point de départ. DG très près des directions. Le 30 octobre, un sondage sera envoyé en 55 questions et un autre sondage sera acheminé aux élèves de 6e année. Mme Lapierre demande l'aide de l'OPP pour rejoindre un maximum de parents. Deux parents sont invités à siéger sur le comité qui se penchera sur le projet éducatif. Mme Collin de l'OPP et Mme Dupont du C.É. font part de leur intérêt à siéger au comité.

## 14. **Mot du/de la président(e)**

### 14.1. **Correspondance et communications**

Aucune communication pour le moment.

### 14.2. **Adoption du bilan annuel 17-18**

Sur proposition de Mme De la Sablonnière, appuyée par Mme Rivard, le bilan annuel 2017-2018 est adopté tel que présenté.



# École Notre-Dame-de-la-Garde

#CÉ 18-10-24-11

## 14.3. Dépôt des règles de régie interne

Sur proposition de M. Foulon, appuyées par Mme Sainte-Marie, les règles de régie interne sont adoptées telles que présentées.

#CÉ 18-10-24-12

## 14.4. Mandats pour l'OPP (comités et échéances)

Mme Robert mentionne que cette année, on souhaite mettre en place des comités avec différents mandats dont la coordination serait encadrée avec Mme Déry.

- Comité pilotage
- Comité cours d'école
- Comité traiteur
- Comité Facebook
- Comité bibliothèque.
- Autres comités ad hoc à la discrétion des membres de l'OPP

Mme Jetté demande pourquoi un comité traiteur. Une discussion (résumé au point 16 à lieu).

Sur proposition de Mme Jetté, appuyée par Mme Dupont, l'OPP prendra en charge la création des comités ci-haut nommés et planifiera une rencontre avec Mme Lapierre et Mme Déry pour détailler la suite.

#CÉ 18-10-24-13

## 15. Mot de la déléguée au CRPRS

Mme Jetté fait un retour sur sa participation à la rencontre du CRPRS :

- Il y a eu l'élection de Mme Annie Sanchez comme nouvelle présidente.
- Il va y avoir des changements au niveau des comités régionaux. La CS veut regrouper tous les comités régionaux pour simplifier.
- Une formation aura lieu pour les nouveaux membres des C.É le 12 novembre à Verdun.
- Une conférence sera offerte aux parents sur la douance gratuite à l'école Monseigneur Richard.

Le comité est en train de mettre en place un calendrier des conférences et Mme Jetté demande si notre école serait intéressée à accueillir une conférence. Mme Lapierre mentionne qu'il n'y a pas de problème tant que les besoins et les dates sont connus d'avance. Mme Jetté clarifie ensuite la procédure pour communiquer les activités et formations présentées lors du CRPRS. Elle enverra l'information à Mme Lapierre et Mme Robert au besoin.

## 16. Points des parents

### 16.1. Traiteur (choix et disponibilité du service)



# École Notre-Dame-de-la-Garde

Il y a du mécontentement présentement sur le manque de disponibilité du service traiteur en septembre et juin. Mme Lapierre propose que dans le comité traiteur, on regarde s'il n'est pas possible d'offrir le service auprès d'une autre compagnie. Mme Oliverie mentionne que peu importe la compagnie et à moins d'avoir un système qui simplifie la vie des employés, le mois de septembre est un mois difficile en raison de la prise de connaissance des restrictions alimentaires des enfants. Les groupes changent, les éducateurs(ices) s'habituent aux enfants, etc. Difficile d'intégrer la gestion des lunchs dans tout ça. On pourrait commencer à la dernière semaine de septembre et des discussions pourraient avoir lieu pour améliorer le système de distribution des repas, mais ce n'est pas simple. Mme Collins pense qu'on peut probablement améliorer la logistique du service pour aider le personnel du service de garde. Les parents seront consultés également. Beau mandat pour le comité traiteur, mais ne pas oublier d'intégrer la vision/réalité du personnel dans le futur choix.

## 17. Mot du personnel

- **Journées pédagogiques SDG (Élizabeth Oliveri)**

Présentation des activités de services de garde. Le modèle est adopté par tous. Mme Robert suggère qu'un courriel de rappel soit envoyé 12 jours avant les événements pour le rappel du matériel et la désinscription.

- **La brigade scolaire (M.-C. Valcourt)**

Les éléments touchant la brigade ont été discutés au point 10 avec l'attribution du budget du C.É.

## 18. Dates des prochaines rencontres

- Mercredi 12 décembre 2018 – 18h30 (avec souper de Noël)
- Mercredi 13 février 2019
- Mercredi 10 avril 2019
- Mercredi 19 juin 2019

## 19. Sujets à traiter lors de notre prochaine rencontre

- PÉVR
- Fête de Noël

## 20. Varia

Aucun varia

## 21. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé et sur proposition de Mme de la Sablonnière, appuyée par Mme Ste-Marie, la séance est levée à 22 heures 09 minutes.



# École Notre-Dame-de-la-Garde

**#CÉ 18-10-24-14**

Procès-verbaux rédigés par Myrielle Robitaille, secrétaire d'assemblée